

2025/01

Réf. 27/03 -01

Date de convocation : 13/03/2025

Nb de membres en exercice : 63

Présents : 32

Nb de suffrages exprimés : 37

VOTE : Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES**

Séance du 27 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Laurent BERNARDY.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Étaient présents avec droit de vote :

M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. MARCEL COLL (TITULAIRE) donne procuration à M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) donne procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE) donne procuration à Mme MARIE JOSÉ MACABIÈS (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE) donne procuration à M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE) donne procuration à M. DENIS FOURNY (TITULAIRE),

Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE),

Autres participants : M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT) et Mme FANNY FONTAINE (DGS CC Vallespir)

Monsieur Yves BLIN a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Financier Unique 2024 du SMIGATA,

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable

Le projet de Compte Financier Unique pour 2024 est présenté à l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- ARRETE et ACCEPTE le Compte Financier Unique 2024 en concordance avec le Trésor public

Section de FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 152 450.64 € (dont 43 851.34 € de charges à rattacher)

Recettes : 1 805 426.70 € dont 243 737.61 € d'excédent de fonctionnement reporté 2023

soit un **excédent de 652 976.06 €**

Section d'INVESTISSEMENT

Dépenses : 4 347 258.61 €

Recettes : 4 108 209.76 € dont **243 680.16 €** d'excédent d'investissement reporté 2023

soit un **déficit de 239 048.85 €**

Résultat de clôture : 413 927.21 €

Restes à réaliser 2024 pour 2024

Restes à réaliser en dépenses : **2 970 008.90 €**

Restes à réaliser en recettes : **2 531 829.70 €**

soit un **solde négatif de 438 179.20 €**

Résultat net de clôture de l'exercice 2024 : - 24 251.99 €

- APPROUVE le Compte Financier Unique du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères pour 2024.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses**

Le /La Secrétaire de Séance :




SMIGATA - Budget SMIGATA

ARRÊTÉ ET SIGNATURES



Présenté par le Président,
A Saint-André, le 27/03/2025
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Saint-André, le 27/03/2025

Nombre de membres en exercice : 63
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 13/03/2025

Les membres du Comité syndical,

Handwritten signatures of the committee members.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

Handwritten signature of the President.

A le